

Décision n° P 2014 -128 en date du 15 MAI 2014
portant délégation de signature du président du directoire en matière
d'acquisitions foncières

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18 ;

Vu le décret du 24 septembre 2010 portant nomination des membres du directoire de la Société du Grand Paris ;

Vu le décret du 20 février 2014 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu le relevé de décisions du comité foncier valant délibération du directoire en date du mai 2014 ;

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Françoise HEBRARD - responsable des acquisitions foncières au sein de la direction de la valorisation et du patrimoine, à l'effet de signer, au nom du président du directoire, l'acte de vente avec la société IMMOBILIERE 3F, pour l'acquisition de 63 lots de copropriété (lots 92 à 100, 124 à 129, 135, 140, 160, 188, 191, 199 à 226, 229 à 232, 237, 242 à 246, 263 à 267) compris dans un ensemble immobilier situé à Saint-Maur-des-Fossés, Val-de-Marne, 94100, 12 et 14 rue des Remises, 2 avenue Desgenettes, rue du Pont de Créteil, cadastré K163, K164, K166, k168, K169, K182.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. Frédéric VIGNOLLET - responsable des acquisitions foncières au sein de la direction de la valorisation et du patrimoine, à l'effet de signer, au nom du président du directoire, la convention-cadre entre la SGP et la SEMABA qui a pour objet de présenter les principes retenus par les deux parties pour permettre la réalisation par la SGP de la gare de Bagneux M4 et l'aménagement de la ZAC par la SEMABA.

Article 3 : La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le 15 MAI 2014

Le président du directoire

Philippe YVIN